



### Bilan coupes de bois

*Page 4*



### EAU protection captage

*Page 9*



### Prévention Incendie

*Page 10*





## *Le Mot du Maire*

*Chers concitoyennes, chers concitoyens,*

Nous le savons tous, les années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés. Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés auxquelles nous devons faire face sont importantes.

Après l'inondation et la crise sanitaire, s'est ajouté l'incendie, et la gestion de l'après-incendie, puis à l'automne 2023 les fortes pluies et les phénomènes de ruissellements causant de nombreux dégâts à nos routes communales menant sur le causse du Sauveterre, nous obligeant à relever des défis et à nous projeter dans l'avenir.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux, notamment des projets d'économies d'énergie pour faire face à l'inflation. Vous les trouverez détaillés dans ce bulletin. Nous avons réussi jusqu'ici à maintenir le soutien à nos associations et à ne pas augmenter la part communale des taxes foncières.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités.

Je remercie également nos agents techniques, et la secrétaire de mairie pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service des Mostuéjoulains.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements de notre commune, je vous souhaite une très bonne année 2024, et vous adresse mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles.

Christine BEDEL

### ● Mairie de Mostuéjols

Tél : 05 65 62 60 43

Mail : mairiemoestuejols@orange.fr

Site internet : mostuejols.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

Lundi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 16h



# Environnement ■ Un plan paysage pour la vallée verte

Bassin de vie de 160 km<sup>2</sup>, la « vallée verte du Tarn » englobe seize communes du Rozier au Viala-du-Tarn. Comme beaucoup de territoires, cette vallée doit faire face à de grands défis liés notamment au changement climatique. Pour répondre à ces défis, la Parc Naturel des Grands Causses a engagé une réflexion avec les différents acteurs de la vallée pour proposer des perspectives à travers « un plan paysage ».



■ **Une démarche partenariale** a été entreprise avec les communes, les deux communautés de communes de Millau Grands Causses et de la Muse et des Raspes du Tarn, la Chambre d'Agriculture et l'APABA (Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron), les deux syndicats de rivière et les deux offices du tourisme, mais aussi avec des arboriculteurs, des vigneron, les coopératives, la maison de la cerise, de la truffe notamment.

Des réunions de travail ont permis d'identifier les enjeux et objectifs de ce plan paysage répartis en cinq thématiques :

- préserver la richesse paysagère, la biodiversité et la ressource en eau,
- assurer un développement respectant les spécificités paysagères,
- soutenir l'agriculture de la vallée,
- faire de la vallée du Tarn une destination d'excellence pour la pleine nature,
- renforcer le lien social et l'offre de services pour un meilleur cadre de vie.

■ **Une démarche volontaire** : Le plan paysage est une démarche volontaire qui n'est donc pas imposée par la Loi.

Il peut être porté par une collectivité ou un établissement public et permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier transversal pour l'aménagement et le développement d'un territoire.

Il ne s'agira en aucun cas de stigmatiser ou de montrer du doigt mais plutôt d'aider les acteurs concernés selon leurs propres spécificités et contraintes à s'inscrire dans cette démarche qui doit donner à notre vallée une véritable valeur ajoutée et surtout en faire pour nous et les générations futures « une vallée heureuse ».

## ■ Un partage d'expérience : la bio vallée de la Drôme

Le 10 octobre dernier à Compeyre, au point de vente et de restauration « Entre Gorges et Causses » (ancien Comptoir Paysan), répondant à l'invitation du PNR des Grands Causses, une assistance nombreuse a participé à une soirée de présentation de la Bio Vallée de la Drôme par son directeur Yannick Régnier.

### **Une référence nationale et européenne en matière de développement durable.**

Une expérience très intéressante sur un territoire d'innovation qui concerne trois bassins de vie de la vallée de la Drôme regroupant 55 000 habitants autour de Die, Crest et Livron Lorient. Un territoire plus peuplé et plus vaste que la vallée du Tarn mais qui présente des similitudes. Le concept de bio vallée est né dans les années 1990 de la volonté de « rendre baignable » la rivière Drôme qui était une véritable décharge à ciel ouvert.

Aujourd'hui la Bio Vallée est une association créée en 2012 comptant près de 300 adhérents qui regroupe des habitants, des associations, des collectivités locales et des entreprises.

Sa gouvernance se veut organisée « en archipel » : des groupes de personnes adhérentes ou partenaires participent à définir au quotidien les orientations et projets de l'association. L'équipe de direction réduite, bénéficie d'une aide technique mutualisée et partagée entre les collectivités et diverses structures locales.

### **Un territoire école pour refaire « une société autour du vivant ».**

Après cette présentation de la structure, Dominique Régnier a exposé le projet associatif de la bio vallée qui est de porter ou de participer à des projets collectifs d'intérêt territorial. Parmi ceux-ci, on peut citer : la gestion de la ressource en eau et notamment de la rivière Drôme ; le développement et la structuration de la filière bio ; la diversification et le renforcement des productions locales pour favoriser une alimentation saine ; la réduction des déchets avec le recyclage et le réemploi à travers une économie circulaire ; la sensibilisation des habitants et des acteurs locaux au changement climatique et à la protection de la biodiversité.

Dominique Régnier a conclu sa présentation soulignant que l'objectif général était que la bio vallée soit véritablement un territoire école pour refaire « une société autour du vivant ».

Chacun a pu poser des questions au cours de cet exposé et ensuite en fin de réunion échanger à bâtons rompus et en toute convivialité autour d'un excellent buffet préparé par les gérants d'« Entre Gorges et Causses ».





# Actualités ...

■ **TRAVAUX POST-INCENDIE** : Après l'incendie de l'été 2022, de nombreux travaux ont été réalisés en urgence pour permettre la réouverture des routes communales qui mènent sur le Causse et la route des Lacs :

- sécuriser les routes par l'abattage des arbres et la mise en « fascines » pour éviter les chutes de blocs,

- remplacer une buse pour limiter les débordements du ruisseau des Arziolles,



- gérer la surveillance et l'entretien des routes communales deux fois par semaine, avec enlèvement des blocs de pierres, balayages fréquents,

- restaurer les revêtements particulièrement dégradés de ces routes, déboucher les « ponceaux », passages sous-route qui se remplissent de cendres...

Ces travaux dont le montant global a été estimé à environ 125 000 €, ont pu être en partie financés par des aides publiques (Etat, Département, Comcom), à hauteur de 82 750 €, mais la commune a dû aussi mettre la main à la poche à hauteur d'environ 42 000 €. Ce coût élevé pour notre commune aura absorbé une partie importante de l'autofinancement des deux années 2023 et 2024.

Reste à réaliser en 2024 : travaux de restauration des passages sous-route, remise en état de quelques bas-côtés.

**Un an après l'incendie**, apparaissent les phénomènes de ruissellement dus au manque de végétation. Dans les pentes des zones incendiées, l'eau qui n'est plus retenue par la végétation dévale dans les fossés en grande



quantité, submergeant la route communale de Liaucous, dégradant le revêtement, et entraînant même la descente des anciennes poubelles de Liaucous vers le ruisseau des Arziolles... Une étude est proposée par le syndicat Tarn Amont, pour calculer le débit potentiel en cas de pluie très intense, et permettre de trouver une solution pérenne et adaptée pour sécuriser la route (ouvrage d'art mieux dimensionné, reconstitution de la végétation et fascines en amont...).



## ● BILAN ONF / VENTE DE BOIS



A la fin du mois de septembre 2022 l'incendie de Mostuéjols a été déclaré « fixé ». Le conseil municipal de Mostuéjols a dû confier à l'Office National des Forêts la gestion des travaux d'ampleur de coupes de bois brûlés qu'il était nécessaire de réaliser rapidement pour des raisons sanitaires liées au risque de prolifération d'insectes ravageurs. Les coupes de bois sont maintenant terminées, l'ONF a réalisé un bilan que nous vous présentons : les recettes brutes s'élèvent à 297 404,52 €, tandis que les frais d'exploitation des entreprises de coupes de bois et de l'ONF s'élèvent à 253 587,48 € TTC.

La recette nette perçue par la commune est de 41654,73€, pour 7 400 m<sup>3</sup> de bois vendu, dont le prix de vente varie entre 32 €/m<sup>3</sup> et 58 €/m<sup>3</sup> en fonction de la qualité du bois. En 2024, la commune devra verser à l'État les « frais de garderie », soit environ 4 100 €.

Ces frais sont destinés au financement mutualisé du régime forestier dont le coût est pris en charge par l'État à 80%, une disposition fixée par la loi.



# ...Travaux et projets

## ■ Nouveau site internet pour la commune :

La commune a confié la création du nouveau site internet au Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (le SMICA).

Hébergement du site : 500 €/an.

Création du site : 500 €.

■ **Adressage** : La dénomination de l'ensemble des voies communales et la numérotation de tous les locaux situés sur ces voies est maintenant terminée. Le résultat a été présenté en mairie pendant un mois. Les remarques inscrites dans le registre mis à disposition à cet effet ont été prises en compte.



L'équipe des élus chargée de ce projet s'est attachée à conserver la plupart des noms de rues existants, toutefois il a fallu changer quelques voies en doublon ou voies présentant des noms très proches, et ajouter des noms de voies manquants dans les habitats isolés (lieux-dits, hameaux).



L'opération va se poursuivre en 2024 avec la mise en place par la commune des plaques de rues. Chaque habitant recevra une plaque de numérotation à installer sur son habitation. Un courrier d'information, ainsi qu'une attestation de changement d'adresse vous seront remis en même temps que votre plaque de numérotation. Le courrier vous invitera également à entreprendre les démarches de mise à jour de votre adresse (si nécessaire), auprès des services concernés (banque, assurance...).

## ■ CLASSEMENT DES SITES DE BAINADE DE LA COMMUNE EN 2023 :

L'eau des trois plages de la commune (plage Noire, plage du Pont du Rozier, et plage du Moulin) est analysée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) une fois par semaine pendant la période estivale. Elles bénéficient depuis quatre années consécutives d'une eau conforme à la directive 2006, et d'une eau classée « EXCELLENTE ».



## ● DES ARCEAUX VÉLOS

fournis par la Communauté de Communes Millau Grands Causses ont été installés sur les différents lieux de parking de la commune : Liaucous, Saint Pal, Maison des Arziolles, ND des Champs, Mostuéjols, Comayras.



● **PLANTATIONS** d'arbres et arbustes fournis gratuitement par la pépinière départementale de Salmiech.

● **NETTOYAGE DES TROIS RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE**, réservoir de Saint Pierre, réservoir de Mostuéjols et réservoir de Liaucous.

## ■ ACQUISITION D'UN TERRAIN À LIAUCOUS

La commune a décidé d'acquérir un terrain appartenant à la commune de Gennevilliers, situé dans le haut du village de Liaucous, et qui est très utilisé lors des marchés de pays. La commune en est désormais propriétaire depuis décembre 2023, une acquisition réalisée au prix de 9 000 € HT, soit 10 800 € TTC.

Reste à réfléchir aux aménagements à réaliser sur ce terrain : mise en place de tables, réfection du mur du snack, mise en place d'une ligne et de prises électriques pour les marchés de pays, enlèvement de la clôture, structuration du stationnement et autres...

## A noter dans vos agendas !

● **Repas des Aînés** : les élus sont heureux d'inviter les habitants de Mostuéjols de plus de 65 ans, au repas traditionnel des aînés, qui aura lieu le samedi 30 mars 2024 à partir de 12h15 à la maison des Arziolles. Un courrier d'invitation sera envoyé aux personnes concernées.

● **Repas des chasseurs** : L'équipe des chasseurs de sanglier de Mostuéjols organise un repas chasseur le samedi 23 mars 2024 à la maison des Arziolles. Inscriptions dans la limite des places disponibles à partir du 1er mars, en contactant Mr Benoît Aigouy au 06 19 18 68 98 ou Mr Romain Paulhac au 06 83 68 02 38.

Tarif : 20 € par personne, l'apéritif sera servi à partir de 11h30.



## ✦ Environnement : Préservation du cirque de Saint Marcellin.

Sur l'invitation de la municipalité de Mostuéjols, une cérémonie de remerciements aux nombreux donateurs qui ont contribué à l'acquisition d'environ 70 ha de parcelles situées dans le Cirque de St Marcellin, a été organisée le vendredi 6 octobre 2023.

Une opération réalisée dans un but de préservation du site, qui comporte de nombreuses espèces protégées.

Une souscription avait été lancée en 2019 pour permettre l'achat par la commune des terrains situés entre le prieuré de St Marcellin et la route des Gorges du Tarn à hauteur du Mas de Lafon.

Les généreux donateurs ont été chaleureusement remerciés : particuliers, associations, Département de l'Aveyron à travers la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) notamment.



Le plan de financement présenté montre que les recettes outre la TDENS, proviennent pour une grande

part des particuliers et de l'engagement et la détermination des associations locales du patrimoine : les Amis de Saint-Marcellin et l'ADPCM.

Le beau temps de cette journée a motivé les participants à terminer la journée par la visite du hameau de Saint Marcellin proposée par l'association des Amis de St Marcellin en toute convivialité.

## ✦ Opération broyage : un excellent moyen pour valoriser ses déchets verts !

Le broyage permet de réduire de six



fois le volume de déchets ! De plus, utilisé en paillage dans le jardin, ce broyat maintient l'humidité des sols.

Près de chez vous ! Dans le courant du premier trimestre 2024, la Communauté de Communes Millau Grands Causses, en partenariat avec la commune de Mostuéjols,

organisera une opération expérimentale de broyage des déchets verts produits par les particuliers habitant dans la commune. Vous serez informés des modalités d'organisation de cette journée, de la date et du lieu où vous pourrez porter vos déchets verts, via la presse, les panneaux d'affichage communaux, ou l'application PanneauPocket.

Cette opération expérimentale pourra se reproduire si le succès est au rendez-vous.

## ✦ Le compost : un terreau maison !

A partir du 1er janvier 2024, tous les biodéchets (épluchures, restes alimentaires et végétaux) devront être triés à la source et valorisés. Pour ceux qui n'ont pas de poules ou de jardin, existent déjà sur la commune quatre aires publiques de compostage : à Mostuéjols au fond du parking du Colombier ; à Comayras en bas du village ; à Liaucous à l'angle de la route du Sauveterre ; à St Pal sur le parking de la Muse.

**Le compostage, qu'est-ce que c'est ?** C'est la transformation naturelle de la matière organique (déchets de cuisine et de table) en compost qui favorise la fertilité des sols.

**Pourquoi composter ?** Réduire la quantité de déchets de ma poubelle d'environ 30 %, réduire le coût du traitement des ordures ménagères pour la collectivité, ne plus incinérer ou enfouir des déchets organiques (sachant qu'ils sont composés à 70 % d'eau), assurer un retour au sol de la matière organique bénéfique à la terre au plus près de chez nous, agir pour la planète.

**Les règles d'or du compostage :** les trois bacs ont chacun leur fonction : un bac d'apport des déchets organiques, un bac de broyat (matières sèches ou brunes), un bac de maturation (utilisé seulement par le responsable du site).

**Comment faire ?** Je dépose mes déchets en les étalant et en les coupant s'ils sont trop gros ; je rajoute du broyat et je mélange ; je recouvre de broyat. Voilà comment vous pouvez faire aussi un bon compost dans votre jardin.

Durant l'année, l'association des « Jardins Partagés » proposera des animations pour en apprendre plus.



Financement de l'opération			
Dépenses		Financement	
SAFER	46 764€	Aveyron	24 000€
Frais de notaire	2 000€	Amis de St Marcellin	4 000€
		L'ADPCM	9 024€
		Souscription	9 740€
		Mostuéjols	2 000€
TOTAL	48 764€	TOTAL	48 764€



# ...de nos villages

## ● La commune de Mostuéjols est candidate au jeu des 1000 euros !



Ce « monument de la culture française » est un jeu éducatif, interactif, itinérant, respectueux, ludique. Cette petite émission quotidienne de seulement 15 minutes demeure un phénomène de fidélité d'audience depuis sa création. Au fil du temps ses différents animateurs, Henri Kubnick, Lucien Jeunesse, Louis Bozon et depuis 15 ans, Nicolas Stoufflet, ont contribué à valoriser la culture et le savoir de tous les coins de France. **Le jeu se déroulera dans la Maison des Arziolles**, nous espérons que vous serez nombreux à venir participer ou en simple spectateur !

## ● Cérémonie des vœux 2024

Pour la deuxième année depuis le début du mandat, c'est avec un grand plaisir que nous avons pu organiser cette rencontre entre les élus et les administrés de la commune. Ce moment de convivialité s'est déroulé le 22 décembre 2023, avec la présence de Mr Charles Giusti, préfet de



l'Aveyron, Mme Véronique Saint-Léon, sous-préfète de Millau, Mrs les sénateurs J.C. Anglars et Alain Marc, Mme Emmanuelle Gazel présidente de la Communauté de Communes et Conseillère Régionale, Mr Assier et Mme Rivière, conseillers départementaux.

Madame le maire a salué l'engagement des élus, des agents communaux, informé l'assemblée sur les actions et travaux de la collectivité réalisés ou en projet pour les années 2024 et 2025. Un clin



d'œil a été donné aux nombreux enfants qui habitent la commune, ils ont entonné deux chansons, accompagnés par leur institutrice, Mme Descamps et Mr Descamps à la guitare, deux nouveaux arrivants chaleureusement remerciés.

Deux autres clin d'œil ont été donnés, l'un à l'association « Autour des Arziolles » pour son action envers les aînés, et l'autre au fournil de Mostuéjols qui fournit du pain deux fois par semaine.

La soirée s'est terminée en toute convivialité par le vin d'honneur préparé par les gestionnaires de l'Auberge de Peyreleau.

## ● Visite de l'archiprêtre de Corée du Sud

**Un peu d'histoire :** Le père Calixte, François, Xavier Baudounet né à Mostuéjols en 1859, après avoir suivi le séminaire de Rodez, s'est rendu en Corée du Sud en 1884 en

tant que missionnaire des Missions Etrangères de Paris, pour propager sa foi dans la province de Jeolla. Sa pauvreté et sa modestie ont fait l'unanimité. Durant sa vie en Corée, il bâtit avec ténacité et courage la cathédrale de Jeonju, considérée aujourd'hui comme l'une des plus belles églises de l'Asie.



**Une visite insolite à Mostuéjols :** Le père Frédéric Kim, archiprêtre de la cathédrale de Jeonju, a souhaité en apprendre plus sur la vie du



fondateur de la cathédrale, connaître Mostuéjols le lieu de sa naissance, rencontrer des descendants de la famille Baudounet et peut-être découvrir des lettres envoyées à sa famille. Au début du mois d'octobre, Frédéric Kim s'est rendu à Mostuéjols, accompagné d'un prêtre Coréen parlant français, les bras chargés de nombreux cadeaux de Corée du Sud.

Il a pu visiter le village et rencontrer quelques membres de la famille Baudounet. Il a pour projet d'organiser un pèlerinage à Mostuéjols à l'automne 2024.



# Prévision des travaux 2024 - 2025

## ■ Economies d'énergie

En cette période inflationniste marquée par l'augmentation du prix de l'énergie, notamment de l'électricité, le conseil municipal a mis en œuvre deux projets pour favoriser des économies.

## Eclairage public, passage à la technologie

**LED** : la rénovation de l'éclairage public est en cours depuis plusieurs années, les villages de Liaucous, Comayras et la partie ouest de Mostuéjols ont vu leurs luminaires passer au système LED, permettant à la commune de réaliser des économies conséquentes. Dans la continuité de cette action, le conseil municipal avait adopté lors de la séance du 27 février 2023, le principe du passage en technologie LED des luminaires de Mostuéjols-est et Saint Pal.

Dans le cadre de l'adhésion au groupement de commande de l'entretien de l'éclairage public avec le SIEDA, ce dernier propose le plan de financement suivant : montant de l'opération, 72 000 € HT ; aide du SIEDA, 25 200 € ; aide de l'État (Fonds Vert), 32400 € ; part communale, 14 400 €. Cette opération rapidement amortie, permettra de réaliser une économie d'énergie pour l'éclairage de près de 90 % et une réduction de la facture annuelle d'éclairage public de 62 %, soit une économie d'environ 3 200 € par an.

Les travaux sous maîtrise d'œuvre du SIEDA démarreront au début de l'année 2024.

## Panneaux photovoltaïques

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses et le concours du SIEDA, la commune a réalisé une étude d'autoconsommation électrique avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Maison des Arziolles. L'électricité produite permettra d'alimenter la Maison des Arziolles, les pompes d'eau potable en bord de Tarn fortement consommateurs et les locaux de la Mairie. L'excédent sera revendu.

Après consultation des entreprises, la proposition de l'entreprise Menu de Millau a été retenue pour un montant de 45 758 € HT. Cette entreprise assurera la surveillance du fonctionnement et la maintenance de l'installation. Le conseil a opté pour des panneaux assemblés sur le territoire français.

Une étude de la structure est prévue dès le début de l'année, puis les travaux devraient se réaliser à l'automne 2024.

## ■ Cœur de village, esquisse et calendrier



Un avis favorable a été donné par le conseil sur l'esquisse présentée par l'équipe de maîtrise d'œuvre concernant la place de l'Église et la rue du Tisserand.

Le calendrier de l'opération : après l'approbation de l'avant-projet, la recherche de subventions, et l'approbation du plan de financement par le conseil, le lancement de la consultation des entreprises est prévu en fin de printemps, pour une remise des offres en début d'automne et un démarrage des travaux fin 2024, début 2025.

Les réseaux eau potable et assainissement seront remis à neuf à cette occasion.

## ■ Labellisation en projet du Grand site de France Gorges du Tarn, Jonte et Causses

Cette démarche portée par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes en tant que chef de file, en partenariat avec la Communauté de communes Aubrac Lot Causses et la Communauté de communes Millau Grands Causses, est en cours.

Après une visite à Peyreleau en novembre 2023, une délégation a été reçue en Commission Supérieure des Sites le 14 décembre 2023.

La décision finale d'attribution appartient au ministre en charge des sites, et sera transmise dans quelques mois au gestionnaire.





## EAU

### ● Protection des captages d'eau potable : avancement de la procédure.

Comme nous vous en avons informé, la commune a lancé une procédure d'établissement des périmètres de protection des captages en eau potable des forages du Payssels et de la source de Troulhas.

La création de ces périmètres de protection est rendue obligatoire par le code de la santé publique, ils visent à assurer la protection de la qualité des eaux et de la santé de la population. Trois types de périmètres doivent être institués : le périmètre de protection immédiate, clôturé et propriété communale, il est instauré autour du point de prélèvement ; un périmètre de protection rapprochée où certaines activités peuvent être interdites ou réglementées ; et un périmètre de protection éloignée où ne peuvent intervenir que des réglementations.

Un hydrogéologue agréé désigné par l'Autorité Régionale de Santé (ARS) s'est rendu sur les sites concernés en juin dernier pour rendre un avis en fin d'année. Avis qui porte sur la disponibilité de la ressource en eau (volumes exploitables et qualité), mais aussi sur des mesures de protection et de sécurisation des captages à mettre en place avec notamment une proposition de délimitation des périmètres de protection. Au vu de cet avis et des études réalisées, les administrations concernées ARS et DDT (Direction Départementale des Territoires) proposeront au Préfet un dossier pour une mise à l'enquête publique de l'ensemble des prescriptions et notamment des propositions de périmètres. Au cours de cette enquête, toute personne le souhaitant pourra faire connaître ses observations. Avec la désignation d'un commissaire enquêteur, cette enquête devrait intervenir durant le dernier trimestre 2024. L'objectif serait que l'arrêté du Préfet de déclaration d'utilité publique instituant les périmètres soit signé au cours du premier semestre 2025. A partir de ce moment la commune pourra bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département pour financer les travaux de sécurisation prescrits sur les captages. Une procédure longue et complexe mais nécessaire dans le respect du code de la santé publique pour garantir aux administrés une eau potable de qualité.

### ● Recherche de fuites.

En 2021-2022, une canalisation identifiée comme « fuyarde » partant sous le village de Mostuéjols à l'Aubigue a été remplacée. Le rendement du réseau s'en trouve amélioré mais reste encore insuffisant ; d'autres secteurs de fuite ont été pressentis. Il y a quelques mois deux grosses fuites ont du être réparées à Mostuéjols. Pomper de l'eau en consommant de l'énergie pour en perdre une partie dans des fuites coûte très cher à la commune et aux habitants ! En 2024, une nouvelle phase de recherche d'un secteur « fuyard » devrait être lancée afin de procéder à son remplacement. Dans le cadre de l'opération cœur de village à Mostuéjols, les canalisations seront changées sur la place de l'Église et dans la rue du Tisserand. Tous ces travaux pourront être financés par une aide de l'Agence de l'Eau. La commune s'adapte aux technologies actuelles : pour être informée en temps réel du fonctionnement du réseau à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone portable, un système de télégestion à distance équipe désormais trois compteurs divisionnaires et trois compteurs principaux sur le réseau. Le compteur du château d'eau de Mostuéjols devrait être équipé prochainement. Cela permet une meilleure réactivité en cas de dysfonctionnements. Concernant les compteurs des particuliers, une réflexion est menée sur le remplacement des plus anciens par de nouveaux équipés avec un système de radio-relève, facilitant un gain de temps pour les agents communaux notamment lorsque les compteurs se trouvent à l'intérieur de l'habitation.



### ● 2026 : Gestion intercommunale de l'eau et de l'assainissement.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la gestion des services de l'eau et de l'assainissement échappera aux communes pour être exercée par une intercommunalité. Pour préparer ce transfert, la Communauté de communes Millau-Grands Causses a fait réaliser un état des lieux sur les communes afin d'appréhender le niveau d'équipement de chacune. Cet état des lieux a donné lieu à un diagnostic qui vient de se terminer, il permet d'estimer les travaux de remise à niveaux qui s'avèrent nécessaire afin que chaque commune membre supporte une charge financière équitable dans ce transfert. Le Sivom Tarn et Lumensonesque basé à Aguessac, qui gère l'eau et l'assainissement sur plusieurs communes voisines de Mostuéjols pourrait obtenir une délégation de la Communauté de communes Millau Grands Causses pour continuer d'exercer son activité. Dans ce cas, notre commune aurait donc le choix entre deux gestionnaires possibles de l'eau et de l'assainissement : le Sivom Tarn et Lumensonesque ou la Communauté de communes elle-même. Le calendrier est très serré, les choix devront s'étudier rapidement : un protocole de transfert devrait être arrêté avec la Communauté de communes dès l'automne prochain pour une mise en œuvre du transfert en 2025.





# Prévention incendie

## ● Une journée de sensibilisation à la prévention des incendies de forêt, à Mostuéjols

A l'initiative de Madame la sous-préfète de Millau, en charge de la prévention des feux de forêts en Aveyron, une journée de sensibilisation des élus s'est déroulée à Mostuéjols le 16 novembre 2023, en partenariat avec l'association des Collectivités Forestières, le SDIS, la DDT, le PNR, des services qui accompagnent les élus dans l'exercice de leurs missions de gestion du risque incendie.

Madame Véronique Martin Saint Léon et le SDIS présentent les enjeux dans le département de l'Aveyron, et l'historique des feux, expliquant que les changements climatiques en marche laissent présager un risque accru dans les années à venir. Un grand nombre de communes de l'Aveyron sont en risque très fort. Il est donc indispensable d'anticiper et d'intégrer une culture du risque feu de forêt, tant au niveau des citoyens, des services publics, que des élus locaux. En préparant le terrain, on réduit le risque, on facilite la lutte et on renforce la sécurité de tous.



Pour protéger les habitations, le module de base du SDIS doit pouvoir se déplacer facilement. L'application des obligations légales de débroussaillage (OLD) prend toute son importance dans la protection des points sensibles, habitations, station de gaz comprimé, établissements recevant du public...

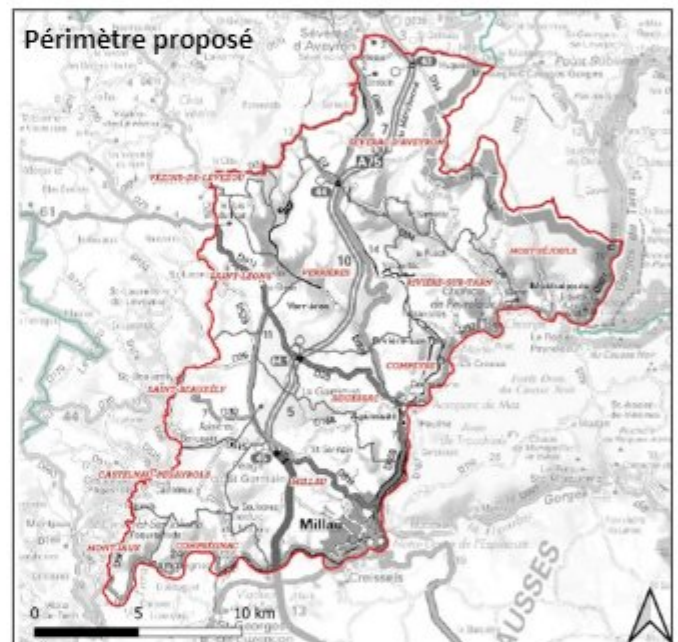
**L'association des Collectivités forestières accompagne élus et particuliers dans la mise en œuvre des OLD :** Mostuéjols est classée parmi les communes à risque incendie très fort. Elle est de ce fait soumise à une réglementation stricte : mise en œuvre des OLD, contrôles, sanctions et autres obligations.

**Pourquoi débroussailler ?** Le débroussaillage permet de préserver les habitations, protéger les personnes, limiter la propagation d'un incendie, et faciliter l'accès des secours.

**Comment débroussailler ?** Pour plus de renseignements, la mairie et le SDIS peuvent se rendre sur place pour vous renseigner si besoin. Sur le site des collectivités forestières, vous trouverez une série de petits films explicatifs, ainsi qu'une FAQ : [www.collectivitesforestieres-occitanie.org/debroussaillage\\_aveyron](http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/debroussaillage_aveyron)

● **Le plan de défense contre l'incendie est enfin lancé !** Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons informé qu'un plan de massif de défense contre l'incendie (DFCI) allait être mis en œuvre. Une telle démarche ne peut pas se réaliser sur une seule commune, elle doit

concerner l'ensemble d'un massif forestier à risque. Son lancement a mis un peu de temps à aboutir car certaines des collectivités qui avaient été appréhendées, commune ou communautés de communes, n'avaient pas le même degré de sensibilisation au risque incendie. Les services du Parc Naturel Régional des Grands Causses ont dû organiser des rencontres sur certains secteurs pour expliquer, sensibiliser et convaincre. Finalement, une délibération de principe a été adoptée le 14 novembre dernier par le Comité Syndical du PNR des Grands Causses, avec l'accord des collectivités concernées, pour le lancement d'une étude permettant de définir un plan massif DFCI sur un territoire délimité par le Tarn à l'est et au sud, la Muse à l'ouest, Séverac le Château et Le Massegros au nord. Ce territoire couvre une surface forestière de 16 861 hectares.



Le coût d'une telle étude s'élève à 56 000 € HT, elle sera financée à 80 % par l'État et 20 % par le PNR des Grands Causses. Une dépense dérisoire au vu de ce qu'auront coûté les incendies de l'été 2022 !

Rappelons que cette étude préalable s'avère nécessaire : pour recenser les moyens de défenses existants (pistes et points d'eau), pour la mise en œuvre d'un plan d'action prévoyant l'amélioration des accès existants, la création de nouvelles pistes, de réserves d'eau, de coupes feux notamment. Elle permet aussi l'accès aux financements, le coût des aménagements devrait être subventionné à 80 %.

Une démarche préventive de protection des forêts qui va prendre un peu de temps à se concrétiser avec la réalisation des aménagements identifiés mais qui est enfin lancée !

Face au risque incendie croissant, de tels aménagements vont peu à peu couvrir les autres massifs forestiers du département.



## ● Rétablissement des sentiers sur le Sauveterre

L'équipe des agents d'entretien du Parc Naturel Régional intervenant pour la Communauté de communes Millau Grands Causses s'est fortement mobilisée sur notre commune après l'incendie du mois d'août 2022 pour rendre nos sentiers praticables en toute sécurité. Ces travaux se sont déroulés souvent dans des conditions difficiles mais le calendrier a pu être tenu !



communaux a été ouverte. Son balisage sera terminé au printemps 2014.

Sa pérennité et son accessibilité aux randonneurs sont ainsi garanties !



les deux parcours de trail et le circuit VTT des corniches du Tarn.

Pour des raisons environnementales, la réouverture du sentier du « Crémadis » qui permet une liaison avec le plateau à proximité de Saint-Marcellin, a été rouvert et balisé au cours de cet automne. Il a été primordial de procéder à l'abattage des arbres calcinés en bordure du sentier susceptibles de représenter un danger pour les randonneurs sur ce secteur abrupt inexploitable par les forestiers.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, ont été rouverts et balisés au printemps le sentier des villages troglodytiques (Saint-Marcellin-Eglazines), un tronçon du GR de pays « Tour du Sauveterre »,

La piste habituellement empruntée pour aller du plateau au Roc des Agudes ayant été fermée par le propriétaire de son emprise, une nouvelle liaison empruntant un tracé situé uniquement sur des terrains

Le sentier menant du parking du Mas de Lafon à Saint Marcellin a été épargné par l'incendie, mais en mauvais état et très érodé, il a fait l'objet de travaux de réfection et de protection, des traces sauvages ont été également obstruées. Cela a pu se faire depuis que la commune est propriétaire du foncier et que son classement au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée (PDIPR) est acquis.

### ■ VOUS AVEZ LA PAROLE :

#### « En par là ... »

Notre patois a disparu mais il y a heureusement des expressions anciennes qui perdurent et qui continuent de fleurir notre parler local. « En par là » en fait partie. C'est une expression qui veut dire simplement « par là » ou « quelque part par là ». Pour illustrer son usage, les exemples ne manqueraient pas. Qu'il s'agisse de quelqu'un ou d'un lieu que l'on cherche, la réponse est : « il doit être en par là ». C'est une expression de jadis qui correspond à des usages du temps passé. À la question posée, on ne répondait pas : « Je n'en sais rien » mais on utilisait une réponse qui était à la fois imprécise et rassurante. C'est une astuce de la langue française, une sorte de courtoisie. Cela veut dire en réalité : « Je ne sais pas où il est mais il doit être quelque part par là ... ». Autre exemple et autre usage de cette

expression : « A quelle heure viendras-tu demain ? ». « A 9 heures en par là », ce qui veut dire vers 9 heures environ, approximativement. On retrouve dans ce nouvel usage la même marge d'imprécision qui lui donne sa saveur particulière. Sa saveur et son originalité viennent aussi de l'utilisation de la préposition « en » au début de l'expression « en par là ». « En par là » comme pour en ville, en route, en haut, en bas, en voiture, en avant. « En » donne à cette locution une certaine musique qui fait chanter notre langue, surtout avec l'accent du pays. « En par là ... ! ».

Maintenant je ne voudrais pas que ce petit article vous apparaisse comme un cours de grammaire. L'humour ne devant jamais perdre ses droits, si jamais un jour vous changez de domicile et si vous ne souhaitez pas qu'on vous dérange, indiquez comme adresse « En par là ». C'est joli et vous aurez la paix pendant un certain temps...

*Alexis Baldous*



# Du côté des institutions

## ● Adhésion au dispositif villages supplémentaires), d'avenir pour les 5 années à venir.

Dans le cadre du plan « France Ruralités », le programme « Village d'Avenir » lancé par l'état vise à soutenir les communes rurales dans la conduite de leurs projets, et les aider dans la recherche de financements.

La commune de Mostuéjols a présenté sa candidature, sur les thématiques suivantes :

- **habitat** (rénovation ancienne école de Liaucous),

- **transition énergétique** (passage de l'éclairage public en LED, panneaux photovoltaïques sur la maison des Arziolles),

- valorisation touristique (cœur de village de Mostuéjols, aménagement du site de Saint Pal, besoin d'hébergements pour les saisonniers, création de stationnements

- **services et commerces de proximité** (soutien au maintien des commerces existants, à la création de nouveaux commerces, allongement de la durée d'ouverture des commerces),

- **circuits courts et valorisation de la production locale** (Vallée verte, plan alimentaire territorial, transmission des exploitations),

- **transition écologique et biodiversité** (actions post-incendie, plan de massif DFCI).

La réponse de Madame la sous-préfète nous est parvenue fin décembre : la candidature de la commune de Mostuéjols est retenue. Une très bonne nouvelle !

## ● Signature du Contrat de Projets Aveyron Territoires

Le Département de l'Aveyron entend apporter des réponses et une aide

aux communes par un partenariat, une aide au montage des projets et à la recherche de financements.

Le Contrat de Projets Aveyron Territoires a été signé entre la commune et le Département.

Ont été inscrits dans ce contrat :

- **attractivité du territoire** (cœur de village, stationnement à Liaucous)

- **tourisme** (aménagement du site du Pont de la Muse, en partenariat avec la Communauté de Commune Millau Grands Causses)

- **eau**, sécurisation de la ressource, réhabilitation du réseau.



## LA COM'COM

● **Opération façades** : La commune de Mostuéjols et la Communauté de Communes vous aident à la rénovation de votre habitation : le montant plafond des dépenses subventionnables est fixé à 15 000 € HT.

La commune de Mostuéjols participera à hauteur de 750 € par immeuble.

La Communauté de Communes participera à hauteur de 20% du montant plafond des dépenses subventionnables. Subvention maximum : 3 000 €.

● **Office de tourisme**, du changement : le directeur, Frédéric Hideux a quitté l'Office de Tourisme, à regret, selon le président Christian Forir.

Il sera remplacé par Arnaud Vaultier qui prendra le poste à partir de mi-janvier 2024. Arnaud Vaultier était directeur de l'Office de Tourisme du Grand Orb, où il s'est occupé de développer les thématiques identitaires de Grand Orb : le patrimoine, le thermalisme, les sports et activités de pleine nature, l'écotourisme et la gastronomie : valoriser les producteurs et les produits locaux.

Il a été choisi entre autres pour son expérience sur un poste de directeur d'office de tourisme sur un territoire aux enjeux identiques à ceux de Millau Grands Causses.

## ● Vélicausse : « essayer c'est l'adopter »

La Com'com propose à tous les habitants un service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE), un service à 1 € par jour, qui permet de proposer une alternative aux déplacements motorisés.

Possibilité de louer le vélo sur 3 ou 6 mois, avec en option des équipements en fonction des besoins (siège ou remorque enfants, remorque marchandises...)

Contactez Monsieur Vélo : Lucien Prunier : 06 19 64 52 25 ou le site de la Com'com : cc-millaugrandscausses.fr

## ● Millau Grands Causses accueillera la flamme olympique le 13 mai 2024 !

En concertation avec les associations, clubs et écoles de la Com'com, une fête sportive populaire sera organisée, afin de célébrer cet événement. D'ores et déjà, Natacha Borg et Thomas Richard ont été tirés au sort pour devenir porteurs de flamme officiels.



# Le coin des associations



## ■ Les Jardins Partagés de Mostuéjols

L'association poursuit son aventure et l'aménagement de la parcelle des Arziolles.

L'année a commencé par une animation : « soirée soupe au fournil » ouverte à tous et qui a permis des rencontres et échanges autour de bonnes soupes faites maison.

Au printemps, les travaux au jardin ont repris, avec la recharge de la butte en broyat et feuilles et la finition de la mare et de sa clôture.

Le semis d'herbe et la plantation d'osiers autour de celle-ci vont permettre d'agrémenter cet aménagement. Nous avons été très satisfaits d'y découvrir rapidement des grenouilles et des libellules ravies de trouver là un nouvel habitat.

Comme chaque année en mai, nous avons échangé des plants et mis en culture la butte et la partie collective du jardin car cette année, le jardin a été aussi constitué d'une parcelle de pommes de terres cultivée en commun et de trois parcelles individuelles dont une joliment fleurie.

### **Le jardin c'est aussi des animations :**

Des lectures sur les petites bêtes du jardin, animation sur les papillons, construction d'un magnifique hôtel à insectes, atelier boutures et échanges de plants; l'initiation à la vannerie, la collecte de végétaux et enfin la fabrication de mangeoires à oiseaux pour enfants et adultes a été très appréciée.

Cet hiver a vu naître l'aménagement d'un coin convivial pour s'asseoir au cœur du jardin en attendant de voir se concrétiser la construction d'une cabane de rangement des outils pour 2024.

Le jardin est toujours heureux d'accueillir de nouvelles recrues et des participants aux animations qu'il organise.

## ■ Le mot de l'écureuil



### Le Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*)



Vous n'aurez pas de mal à m'identifier avec mon gros bec et ma grande taille proche d'un étourneau. Par contre, vous ne me verrez pas souvent car je suis plutôt discret, seules des oreilles exercées sauront reconnaître mes cris. En plus je n'aime pas beaucoup vos forêts de conifères cause-nardes, moi je préfère les feuillus. Le Nord et l'Est de l'Aveyron m'attirent plus avec leurs boisements de hêtres aux faines savoureuses, de charmes, frênes et érables dont les samares (graines avec "des ailes") me fournissent ma nourriture hivernale. Vous me direz que je n'ai pas besoin d'un si gros bec pour me nourrir de ces graines mais cet instrument me sert pour casser des noyaux de merise pour en extraire l'amande. N'ayez pas peur pour vos cerisiers puisque je ne niche pas chez vous. Mais il est vrai que mon bec est redoutable : il est capable d'exercer une pression de 45 kg pour éclater un noyau, certains parlent de 70 kg pour des noyaux d'olives. Un ornithologue bagueur a déjà perdu la phalange d'un doigt en me démêlant d'un filet de capture. Les graines contenues dans les fruits d'aubépine, de sorbier, de houx, de cornouiller font aussi mon régal. L'hiver, je suis erratique et mes migrations hivernales peuvent me conduire assez loin de mes lieux de nidification surtout si mes arbres préférés n'ont pas produit de graines. Mes pérégrinations m'amèneront peut-être vers vos mangeoires où je dégusterai avec plaisir et appétit les graines de tournesol. Guettez-moi et vous me reconnaîtrez au premier coup d'œil. **Cocco la Presse**



# Le coin des....

## ■ Les Amis de St Marcellin

Le 2<sup>ème</sup> semestre d'activité des Amis de St Marcellin aura été ponctué de quelques points forts :

Le premier aura été la visite le jeudi 6 juillet de la présidente de la Communauté de communes de Millau Grands Causses accompagnée du président du Parc Naturel des Grands Causses, ces deux élus ont été rejoints par Christine BEDEL notre Maire et Jean-François DUMAS son adjoint. La venue d'Emmanuelle GAZEL, souhaitée depuis longtemps, a été la concrétisation sur le terrain de l'engagement de la Com/Com pour notre Association. Elle a pu apprécier le chemin parcouru depuis 1988 sur le Site en général et sur la restauration du hameau en particulier. Quant à René FIOL, président du PNR, il était important pour l'Association qu'il nous apporte ses compétences environnementales concernant la gestion du Site, espace naturel sensible (E.N.S), son suivi paysagé avec entre autres l'entretien des chemins.

Le deuxième point aura été la participation aux Journées Européennes du Patrimoine que nous avons enrichi à partir du thème « Découverte du Site de St Marcellin » et médiatisé dans les journaux. Ces différents articles sur l'Association ont permis de toucher un autre public malgré l'éloignement et les difficultés d'accès à notre patrimoine.

Le troisième point et non le moindre fut la cérémonie organisée le vendredi 6 octobre par la Mairie de Mostuéjols pour remercier les Associations « Les Amis de St Marcellin » et « l'A.D.P.C.M », les 36 donateurs de la souscription lancée par elles, le Conseil Départemental qui a fortement contribué au rachat des terrains du Cirque. Ce fut une belle journée ensoleillée et riche de sens pour notre commune, célébrée chaleureusement à travers les prises de paroles, plus solennelle avec la traditionnelle coupure du ruban et conviviale avec son vin d'honneur. D'autant qu'après la cérémonie, les portes de St Marcellin se sont ouvertes pour les plus courageux, ravis de partager ou de découvrir ce lieu d'exception.

En marge de ces temps forts, une journée découverte du Causse Méjean a été organisée le 25 novembre par Jean-Jacques. Ce fut pour tous les randonneurs présents une visite inoubliable par la qualité paysagère des différents points de vue à partir des corniches du Causse dont Eglazines et St Marcellin. C'est également ce soir là qu'à été diffusé l'émission « Échappées belles » à laquelle nous avons été invités à participer et dont les 5 minutes consacrées à St Marcellin constituent



une maigre apparition par rapport à la journée de tournage.

Enfin une dernière journée associative est prévue le 16 décembre pour bien terminer l'année 2023 et préparer 2024.

## ■ Atoutscom

L'année a bien commencé avec la fête de la St Patrick en mars, très appréciée, suivie en mai de la journée vente de plants de fleurs et de légumes et du pique-nique sous le pont du Rozier.

La fête d'août a connu sa première randonnée culturelle, elle a enchanté artistes, artisans d'art et participants. Les pizzas sur la place de Comayras ont eu aussi un grand succès. L'apéro s'est fait en fanfare avec l'Echo des Avens et le bal a eu raison des plus fêtards !

Le dimanche s'est clôturé par le déjeuner aux trénelles et la paume au son de l'accordéon d'Aurore !

Une bonne année pour l'asso. car enrichie de nouveaux bénévoles et diversifiée pour que tout le monde s'y retrouve !!

## Programme 2024 :

- samedi 3/02 ou dimanche 04/02 (sera précisé ultérieurement) : quine

à la Maison des Arziolles.



Nous vous attendons nombreux pour tenter votre chance et soutenir notre association. Les gâteaux maison seront les bienvenus. .

**samedi 16/03 : fête de la St Patrick** vêtus de vert si le cœur vous en dit...

**-vendredi 5/07 : pique-nique** sous le pont du Rozier

**- samedi 10 et dimanche 11/08 :** fête de nos villages (programme détaillé dans le bulletin de Juin)

Merci à tous ceux qui nous soutiennent en participant d'une manière ou d'une autre et plus particulièrement cette année à tous nos sponsors (commerçants de la commune) qui nous ont permis de porter le super t-shirt.

Belle et heureuse année 2024 avec de belles rencontres dans la bonne humeur !!

## ■ ADPCM

L'année 2023 a été principalement consacrée aux manifestations et animations. L'association a déployé toute son énergie pour organiser et assurer le suivi de ces animations dans le respect des lieux.

Le 26 juillet en soirée, un récital de musique classique avec la formation « Duellés » violoncelle et accordéon, a eu lieu dans la chapelle Notre Dame des Champs et a obtenu un grand succès avec plus de 200 personnes, serrées, et parfois debout.

Puis c'est toute une équipe de bénévoles qui s'est mise au travail pour installer une rétrospective des



# ... associations

clichés de Jacques Bringuier et les quarante-deux images du concours « René Delon » et assurer les permanences pendant l'ouverture au public du 05 au 27 août. Une manifestation qui rencontre toujours le même succès depuis quelques années auprès du public avec plus de mille cinq cents visiteurs.



Les visites du village de Mostuéjols organisées depuis plusieurs années par J.P. Garlenq s'arrêtent avec cette fin de saison 2023. Un grand merci à Jean-Paul pour cette initiative qui a permis à de nombreuses personnes de redécouvrir la vie rurale passée.

Les journées Européennes du Patrimoine ont clôturé la saison estivale avec l'ouverture des deux édifices classés de la commune.

Après de belles fêtes de fin d'année en famille, rendez-vous en 2024 pour les travaux d'entretien prévus mais non réalisés en 2023, et les animations estivales (concert, exposition et concours photos...)

## Livres en Calades change de formule

Après une deuxième édition de la fête du livre jeunesse de Livres en calades le 27 mai dernier, une réunion a rassemblé à la mi-juin une bonne partie des bénévoles pour faire un bilan et envisager l'avenir. Isabelle Castagnetti et Cécile Denis, malgré un bilan positif de cette manifestation, ont annoncé que la fête de Livres en Calades n'aurait plus lieu car elle représente une charge d'organisation trop lourde pour elles, ainsi qu'un coût non négligeable pour l'association.

Mais cela ne signifie pas pour autant l'arrêt des actions proposées en faveur de la lecture. Une réorientation vers des animations plus légères, se déroulant tout au long de l'année et s'adressant à un public diversifié est proposée, telles que des apéro-lecture, des soirées de lectures pour enfants et pour adultes, des ateliers de gravure, une balade contée, ce en partenariat avec les associations Le Fagot et Jardins partagés de Mostuéjols. Ainsi ont déjà eu lieu le premier apéro-lecture le 20 octobre dernier au domicile d'un des participants ainsi qu'une soirée de

lectures « frissons » et boissons chaudes au fournil de Mostuéjols.

Pour le premier semestre 2024, sont projetés les animations gratuites suivantes :

- vendredi 26 janvier à 19h : lectures d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans au fournil de Mostuéjols ;
- vendredi 1er mars à 19h : soupes gourmandes avec lectures « Mijotée de mots » au fournil de Mostuéjols,
- samedi 4 mai : ateliers gravure pour adultes (14h) et pour enfants (16h) au fournil avec Nina Bouthet
- samedi 1er juin : balade contée pour tous avec la conteuse Vanessa Desprairies (horaire et lieu de rdv à préciser). A bientôt !

Pour nous contacter par mail : [cecile.sur.tarn@gmail.com](mailto:cecile.sur.tarn@gmail.com) - [isacastamayer@orange.fr](mailto:isacastamayer@orange.fr)

## ■ Autour des Arziolles

### AU REVOIR MICHEL nous ne t'oublions pas

A nouveau en cette deuxième partie de l'année notre association s'est retrouvée durement endeuillée avec le départ de Michel Carrière notre fidèle compagnon, trésorier adjoint, ami toujours disponible, doté de cette mémoire indéfectible, du village, de ses habitants et bien au-delà.

Très peu de jours après il y a eu aussi le décès de Susy Ricard elle a été des nôtres pendant plusieurs années.

Et puis durant le mois d'août les talents du club : peintres, mosaïstes ont exposé à la Tour de Peyreleau, avec succès puisqu'ils ont reçu plus de 1500 visiteurs.

En septembre les retrouvailles étaient là autour de diverses agapes avec les randonneurs à Verrières, ou avec tous les adhérents à la Maison des Arziolles.

Le voyage dans le Val de Loire, avec le zoo de Beauval et les châteaux, a ravi tous les 41 participants.

Pour le 11 novembre notre repas s'est déroulé au Daily New's à Rivière Sur Tarn.

Notre quine du 3 décembre a connu un franc succès.

*A l'aube de cette nouvelle année nous vous adressons nos vœux les plus sincères, Santé, joie, bonheur à vous tous.*

Pour 2024 nous vous donnons rendez-vous dès le samedi 6 janvier pour l'assemblée générale de l'association suivie de la dégustation de la galette.

En projet la visite du Salon de l'Agriculture à Paris du vendredi 1er au dimanche 3 mars ouvert à tous, adhérents et non adhérents. N'hésitez pas à vous renseigner.





# Etat Civil



## ● Décès

Monsieur SAQUET André, est décédé le 14 janvier 2023 à l'âge de 70 ans.

Monsieur LAVIALE Bernard, domicilié à Saint Pal, est décédé à Millau le 18 janvier 2023, à l'âge de 86 ans.

Monsieur BOUSCARY Jacques, né à Mostuéjols, est décédé à Mostuéjols le 8 février 2023 à l'âge de 87 ans.

Madame BREGAR Martine, domiciliée à Saint Pal, est décédée le 13 mars 2023, à l'âge de 67 ans

Madame DUMAS Monique, née à Mostuéjols, est décédée le 23 mars 2023, à l'âge de 88 ans.

Monsieur TRANNOIS Eric, domicilié à Mostuéjols, est décédé à Montpellier le 26 mars 2023 à l'âge de 68 ans.

Madame PORTALIER Marie-Hélène, née et domiciliée à Mostuéjols, est décédée à Verrières le 21 avril 2023 à l'âge de 77ans.

Monsieur BALDOUS Philippe, propriétaire à Mostuéjols, est décédé le 29 avril 2023 à l'âge de 90 ans

Madame BARRE Marie-Thérèse, née à Liaucous, est décédée à Nant le 8 juin 2023, à l'âge de 94 ans.

Madame VALADIER Micheline, propriétaire à Mostuéjols, est décédée le 10 juin 2023 à l'âge de 96 ans.

Monsieur MAURY Louis, né à Mostuéjols, est décédé le 8 juillet 2023 à Massegros Causses Gorges à l'âge de 94 ans.

Monsieur CARRIERE Michel, né à Mostuéjols, est décédé le 9 juillet 2023 à Montpellier à l'âge de 78 ans.

Madame Ricard Suzanne, domiciliée à Mostuéjols, est

décédée le 23 juillet 2023 à l'âge de 79 ans.

Madame LEROY Isabelle, propriétaire du gîte Dandelion à Mostuéjols, est décédée sur un sentier de montagne espagnole le 24 septembre 2023, à l'âge de 50 ans.

Madame MARTIN Andrée, née à Mostuéjols, est décédée à Millau le 17 octobre 2023 à l'âge de 84 ans.

Madame HERAN Jeanne, propriétaire à Mostuéjols, est décédée le 7 novembre 2023, à l'âge de 95 ans.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.

## ● Naissances



Luna DUVAL est née à Montpellier le 22 avril 2023, fille de Adeline Vergely et de Anthony Duval, domiciliés à Rustès.

Marley ALVERNHE est née à Millau le 14 juin 2023, fille de Manuella Boulouis et de Loïc Alvernhe, domiciliés à Combaurie.

Arya BUDO est née le 7 novembre 2023 à Millau, fille de Marine VIMONT et Jérémy Budo, domicilié à Saint Pal.

Bienvenue aux nouveau-nés, et toutes nos félicitations aux heureux parents !

## ● Mariages



Sandrine BRAUD et Patrick BREZOT se sont unis par le mariage le 20 mai 2023 à Mostuéjols.

Hélène VACARESSE et Christophe BALMAYER se sont unis par le mariage le 10 juin 2023 à Mostuéjols.

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux couples et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, de joies et d'amour.

## ✦ Enfance jeunesse : un livret pour l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune.

Voici un aperçu des actions mises en œuvre dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la Vallée du Tarn.

La crèche **Multi accueil Copains Câlines** va être renouvelée pour s'adapter aux nouvelles normes et mieux accueillir les enfants.

Quatre nouvelles **Assistants Maternelles** s'installent à partir de Janvier 2024 : deux à La Cresse, une à Carbassas et une à Compeyre.

Un projet de **Maison d'Assistants Maternelles (MAM)** se prépare avec la collaboration de l'hôpital de Fenaille à Verrière.

**123 Soleil**, le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Rivière sur Tarn accueille les enfants de la Vallée de 3 à 12 ans, pendant les vacances scolaires et les heures extra-scolaires (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30).

Si vous avez envie de vous retrouver entre parents, le **Petit Collectif de Parentalité de la Vallée** commence à prendre forme.

Un **livret** d'accueil présentant les associations de la Vallée pour les nouveaux arrivants est en préparation et sera bientôt disponible en mairie.

COMMUNE DE

Mostuéjols

**VIE ASSOCIATIVE**

**2023 / 2024**

Située à la limite de l'Aveyron et de la Lozère, aux portes du Grand site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte, dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Grands Causses, la commune de Mostuéjols vous souhaite la bienvenue !